



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/086

OBJET : PROJET DE CAPACITÉ ALIMENTAIRE – APPELS À PROJETS ET FINANCEMENTS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
 Reçu en préfecture le 03/06/2019
 Affiché le 
 ID : 033-243301264-20190528-2019_086-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 20 mai 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 20 mai 2019

Le 28 mai de l'année deux mille dix-neuf à 18h30

à Saucats – Complexe culturel et sportif La Ruhe

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	E	M. BLANQUE	BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	A		EYL Muriel	E	Mme CHENNA
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. BOS
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	A	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance
 Les procès-verbaux des réunions du 2 avril 2019 et du 9 avril 2019 sont adoptés à l'unanimité.


* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/086

OBJET : PROJET DE CAPACITÉ ALIMENTAIRE – APPELS À PROJETS ET FINANCEMENTS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le 
ID : 033-243301264-20190528-2019_086-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-2-1 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement,

Vu la délibération n°2018/143 du 18 décembre 2018 validant la feuille de route 2019 pour le projet de capacité alimentaire,

Vu l'avis de la commission Agenda 21 du 16 mai 2019,

Considérant l'avis favorable de la commission agenda 21 du 15 novembre 2018,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Après avoir été retenue à l'appel à manifestation du Département porté et suite à la délibération du 18 décembre 2018 portant l'engagement de la CCM sur cette démarche d'alimentation durable, la CCM souhaite pérenniser la démarche d'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'année 2018 a permis d'élaborer un premier état des lieux de l'activité agricole, de la distribution et des habitudes de consommation des habitants.

Début 2019, une chargée de mission « alimentation durable » a été recrutée afin de conserver cette dynamique et d'inscrire le projet dans le cadre du réseau national des PAT.

Concomitamment, trois stagiaires élaborent une stratégie de communication et d'appropriation de la démarche auprès des résidents du territoire, s'adressant à tous les publics (scolaire, public précaire, dans les manifestations de territoire, ...).

La feuille de route entérinée fin 2018 évoquait 4 axes de mise en œuvre du PAT :

- stratégie foncière et politique agricole : lancer un diagnostic agricole, et établir un état des lieux des emprises potentielles
- considérer le développement agricole comme un axe du développement économique et accompagner l'installation des porteurs de projets et leur mode de distribution en circuits courts
- développer des actions de sensibilisation auprès de tous les publics et plus spécifiquement les publics en difficultés
- accueil et encadrement de stagiaire chargés d'animation et de sensibilisation


Aujourd'hui, il est important d'ancrer ce canevas de PAT sur le territoire et de pérenniser les missions de la chargée de mission. Des rendez-vous de présentation du PAT ont été organisés avec les institutionnels (Département et Région), les ministères (DRAAF et DREAL) et nos futurs partenaires (chambres consulaires, associations de type AMAP ou jardins partagés, grande distribution et le monde agricole).

En 2019, quatre appels à projets/à manifestations d'intérêt et sources de financement importants se présentent :

- Développement des circuits alimentaires locaux et des PAT, organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la DRAAF (date de remise des projets le 31 mai 2019). Cet appel à projets contribue à soutenir des projets de coopération, innovants et structurants contribuant au développement des circuits alimentaires locaux Et/Ou les démarches d'émergence et de mise en œuvre opérationnelle d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;
- Accompagnement et financement des PAT, organisé par le Conseil départemental de la Gironde (30 juin 2019). Cette source de financement se situe dans les compétences de cette collectivité : actions sur le foncier agricole, sur l'alimentation en restauration collective, gestion de l'approvisionnement des collègues ;
- Accompagnement de la traduction des projets agricoles et alimentaires locaux, organisé par le Conseil Départemental également (15 septembre 2019). L'agriculture tient, une part importante en terme d'économie et la question d'une alimentation saine, de qualité et de proximité. est devenue une préoccupation majeure des habitants. Dans ce contexte, le Département de la



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le 
ID : 033-243301264-20190528-2019_086-DE

N°2019/086

OBJET : PROJET DE CAPACITÉ ALIMENTAIRE – APPELS À PROJETS ET FINANCEMENTS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Gironde accompagne le développement de l'agriculture de proximité et des circuits courts sur les territoires. Cette stratégie passe, en premier lieu, par la préservation et la valorisation du foncier agricole au sein des documents d'urbanisme et des projets de territoires. Cet AMI permet de prendre en charge une partie des frais inhérents à la mise en place d'observatoires fonciers agricoles, à l'élaboration de diagnostics agricoles fiables, à la traduction des projets agricoles et alimentaires au sein des documents d'urbanisme ;

- Appel à projets national du PNA 2019/2020 (programme national pour l'alimentation), organisé par les ministères de l'Agriculture et des solidarités et de la santé, la DRAAF et l'ADEME (novembre 2019). 4 axes prioritaires sont identifiés : justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire et ancrage territorial et patrimoine alimentaire.

La démarche de la CCM est présente dans chacune des quatre opportunités de financement.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de poursuivre la démarche d'élaboration d'un projet alimentaire territorial en faveur de la capacité alimentaire du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu,
- Autorise le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu à engager la CCM en répondant à ces appels à projets et appels à manifestations :
 - à signer tout document relatif à ce projet,
 - à engager les dépenses liées à la mise en place et à l'animation de ce projet inscrite au budget,
 - à solliciter tous les partenariats et subventions auprès des différents partenaires.

Fait à Martillac, le 28 mai 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement